

22/05/2017

Le 3 mai dernier, le CIEP a organisé la deuxième édition de la journée des experts. Rassemblant 65 experts, elle a permis de poursuivre une réflexion initiée lors de l'édition précédente, en mars 2016, sur les pratiques professionnelles et les savoirs d'action mobilisés par les experts du CIEP et d'échanger autour d'études de cas explicitées dans les trois numéros des *Carnets de l'expertise* publiés à ce jour par le CIEP en collaboration avec l'université de Tours.

Des ateliers ont réuni les experts autour des travaux menés par les groupes thématiques du Conseil d'orientation sectoriel éducation, enseignement supérieur et recherche (CORSEC-2ESR), dont la mission est de proposer des orientations de la politique de coopération en éducation.

[Vidéos des moments clefs de la Journée des experts](#)

Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) Synthèse de l'atelier B

Animateur : M. Christian GREUIN (CIEP)

Rapporteur : M. Claude HERMEL (expert associé – CIEP)

Introduction :

Présentation des travaux réalisés par le groupe de travail EFTP du Conseil d'Orientation sectoriel pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche (CORSEC 2ESR) dont la vocation est d'alimenter la réflexion autour des politiques de développement concernant l'EFTP. *L'EFTP est une priorité affirmée de l'agenda international post-2015 dans les Objectifs du Développement Durable (ODD/objectif 4) et dans la déclaration et le cadre d'actions Education 2030, du forum mondial de l'éducation en 2015 (Incheon, Corée).*

Débat :

Sur la base des travaux du groupe de travail EFTP, il est convenu de construire une stratégie globale à l'instar de celle de nos concurrents sur le marché international de l'assistance technique.

Les principaux éléments identifiés sont :

- Définir et promouvoir des produits d'expertise français ;
- Organiser leur intégration dans les orientations internationales ;
- Mettre en place des instruments financiers de coopération ;
- Prévoir une coordination de la mise en œuvre et la fédération des compétences.

Deux questions ont structuré les débats :

➤ **Quels produits d'expertise seraient à développer selon vous ?**

Après un premier temps d'échange sur la méthode canadienne dite APC, plusieurs interventions, notamment des représentants du Maroc et de la Tunisie, expriment la confusion créée par

l'utilisation de la formule « Approche par compétences » ainsi que les limites de cette pédagogie selon les besoins des pays.

La solution pourrait passer par une analyse de situation et communiquer sur les éléments communs de l'APC et de méthode de construction des diplômes professionnels en France. Le CIEP est en mesure d'apporter un éclairage sur la définition en termes de terminologie pour l'ensemble des étapes dans la construction des référentiels et de montrer les concordances.

Suite à cette hypothèse de régulation d'un système à un autre, plusieurs propositions sont évoquées et développées sur l'importance de définir une stratégie de développement sur différents axes.

Quatre autres produits d'expertise semblent pertinents dans l'environnement concurrentiel :

- Le renforcement de la gouvernance des dispositifs d'enseignement et de formation techniques et professionnels avec l'implication des professionnels de façon à établir le partenariat public-privé afin d'engager des réformes visionnaires ;
- La promotion de la Validation des Acquis de l'Expérience ;
- La certification intermédiaire fondée sur des blocs de compétences constitutifs du référentiel de certification de certains diplômes. Cela correspond à une modernisation des dispositifs d'EFTP et contribue entre autres à la réduction des inégalités ;
- L'accompagnement des structures vers une démarche qualité adaptée pour la réalisation d'une démarche complète de référentiel qualité adaptatif selon la spécificité des pays.

Par ailleurs, d'autres produits d'expertise sont proposés comme :

- La démarche française en matière de qualité, label *Qualité FLE*, label Eduform etc.;
- L'ingénierie pédagogique numérique et notamment les modules de formation à distance, tutorés ou non ;
- Le repositionnement de la notion de compétence à partir de l'actualisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences dans les entreprises, des données des observatoires des métiers et des décisions relatives à la gestion des flux professionnels.

- **Tout expert a un rôle à jouer dans la chaîne d'un processus de modernisation institutionnelle ; trouvez-vous une place dans la stratégie exposée, pensez-vous être concerné ?**

Un intérêt tout particulier est donné à la nécessité de développer de nouvelles pratiques dans le champ de l'expertise. En effet, l'élargissement du panel d'experts, notamment à travers la mixité territoriale, devrait faciliter la mise en œuvre de certains produits d'expertise du CIEP du type « audit » par exemple.

Les experts présents au sein de cet atelier sont d'abord en attente de sollicitation mais ne se sentent pas exclus par les évolutions proposées.